

Nouvelle inédite de Jean d'Aillon
publiée en feuilleton tous les mois

Tous droits réservés

*Une enquête de Nicolas Poulain,
lieutenant du prévôt d'Île-de-France*

***Le faux monnayeur bouilli
tout vif***

1.

Octobre 1586

Maître Gilles Carrel, procureur au Grand-Châtelet, habitait rue de la Lingerie, à l'image du Lion d'Or, un logement de deux pièces, avec garde robe et cabinets. Son locataire, Buridan Argenton, qui occupait une des deux chambres, était déjà parti et lui-même venait d'enfiler sa robe de magistrat et s'apprêtait à passer sa houppe de velours noir. Comme tous les mardis, la Chambre de police et la Chambre criminelle se réunissaient à neuf heures du matin, en présence du lieutenant criminel, pour juger plusieurs affaires de crimes de sacrilège dont il présenterait réquisitoires et conclusions. Son collègue, le procureur Jean de Bussy, seigneur de Le Clerc, traiterait ensuite des cas les plus graves, ceux des huguenots à brûler.

On frappa à la porte du couloir qui desservait les deux chambres du logis. C'était le concierge de l'immeuble accompagné du drapier chez qui la servante de maître Gilles Carrel achetait les étoffes de la maison. Sa boutique était sise rue Saint-Denis, à l'enseigne du Chêne Vert.

Si maître Gilles Carrel était un bon gros bonhomme à la panse ventripotente surmonté d'un torse lourd et d'une face rouge vif qui témoignait de son caractère colérique, le drapier était tout son contraire. De petite taille avec une face terne et plissée, des yeux rieurs brillant d'une perpétuelle expression de franchise, bien utile dans son commerce, on ne lui connaissait que des amis.

À la différence de maître Carrel qui affichait une moustache de ligueur, le drapier portait une belle barbe en fer à cheval qui renforçait sa bonhomie en soulignant cependant un peu trop son air malin.

Couvert d'une houppe de velours fourrée de petit-gris¹, car le froid était particulièrement vif, il s'avança en sautillant pour se réchauffer,

¹ D'écreuil.

tandis que le concierge repartait. Maître Carrel ne faisait pas allumer de feu le matin dans sa chambre et il gelait déjà en cette saison.

— Bonjour, maître, je suis venu tôt, car je sais que vous travaillez tôt.

— Et vous de même, mon compain, mais qui tient votre boutique ?

— Une de mes servantes, car ce que j'avais à vous dire ne pouvait attendre.

Les deux hommes se connaissaient, étant tous deux de la même paroisse, celle du Saint-Sépulcre¹. Ils se voyaient à la messe, lors des processions, et surtout pour les réunions de la sainte union, cette confrérie secrète dont ils étaient tous deux membres et qui avait été créée autant pour défendre la religion catholique que pour lutter contre les prélèvements royaux trop lourds.

Le drapier sortit un demi écu d'or à l'effigie du feu roi Henri II et le lui tendit.

— Votre servante m'a payé hier six livres pour deux aunes de drap noir de Damas...

— En effet, c'est pour une nouvelle robe. Comme vous le voyez, celle-ci qui appartenait à mon père est bien défraîchie et le roi a la lubie de vouloir que les magistrats soient vêtus de neuf.

Le drapier hocha plusieurs fois de la tête avant de lâcher dans un sourire :

— Mais elle m'a payé avec une fausse pièce.

Fausse! Le rouge visage de maître Carrel se décomposa avant de devenir livide. Désarmé, il vacilla un instant et s'assit sur son lit à colonnes aux rideaux beiges à ramures. La fausse monnaie était l'un des pires crimes du royaume et le châtiment pouvait être effroyable.

— Vous... Vous en êtes certain?

— Certain! Je l'ai pesée et rognée. Regardez, c'est de la dorure...

¹ L'église était rue Saint-Denis.

Carrel était pétrifié. Les images de la pendaison à laquelle il avait assisté la veille à la Croix-du-Trahoir, celle d'un jeune faux-monnaieur qui avait cherché à écouler deux florins de fer qu'il avait dorés lui-même, lui revinrent. C'était presque un enfant. Il pleurait et se débattait, suppliant qu'on le laisse vivre, mais le roi avait demandé des mesures d'une sévérité exceptionnelle contre ceux qui faisaient circuler de la fausse monnaie et tant la Cour des monnaies que les lieutenants civils et criminels étaient intraitables. Le jeune homme avait même été pendu court pour qu'il souffre le plus longtemps possible de la strangulation et il remuait encore plusieurs minutes après qu'on l'ait attaché à la hart. Un instant, Carrel se vit à la place du jeune condamné qui avait aussi subi la question extraordinaire. Qu'allait-il lui arriver ?

— Mais comment serait-ce possible? balbutia-t-il en fouillant dans sa robe pour y chercher le réconfort de son chapelet.

— C'est à vous de me le dire, maître, vous êtes procureur... D'où tenez-vous ces pièces ?

Sang-de-Boeuf, c'est vrai ! D'où les tenait-il ? Il se leva du lit pour se diriger vers un coffre de fer posé à même le sol dans lequel il rangeait son argent. En tremblant, il détacha la clef qu'il portait au cou et l'ouvrit. À l'intérieur, il y avait une boîte contenant toute sa fortune, sauf ce qu'il laissait à un traitant. Il la sortit et la porta sur son lit. En temps normal, il ne l'aurait jamais fait devant un visiteur, mais il tenait à montrer sa bonne foi.

Le drapier s'approcha pendant que le procureur triait rapidement les pièces pour isoler les demi écus. Il avait dans sa boîte des ducats, des doubles ducats, des écus parisis et tournois, des florins et même de vieux parisis d'or. En tout deux ou trois cent pièces. Sans doute pour au moins un millier de livres, peut-être plus.

— J'ai là vingt demi écus, annonça le procureur en les étalant sur le lit. Montrez-moi cette fausse pièce.

Le drapier la déposa à côté des autres. Elle paraissait légèrement plus brillante, plus neuve.

— Vous êtes sûr que c'est ma servante qui vous l'a donnée ?

— Oui-dà, je l'ai pesée peu après. Elle est faite d'un alliage lourd, sans doute du bronze, doré à la peinture. Mais voulez-vous que je vous dise ? J'ai été ébahi par sa qualité, c'est du travail d'orfèvre ! Je vois passer beaucoup de monnaie, pourtant celle-ci n'a pas attiré tout de suite mon attention. Il faut dire que je vérifie surtout celles qui viennent de gens que je ne connais pas.

Carrel restait immobile, complètement désespéré.

— Vous devriez vous souvenir de celui qui vous les a remis. À l'occasion d'un procès, sans doute... Un orfèvre, peut-être ?

Le procureur resta un instant à réfléchir. Se pourrait-il que ce fût son locataire ?

— Je loue une chambre à un pensionnaire, compagnon chez un orfèvre. Soixante sols par semaine. Il me paye parfois en demi écus.

— Ne cherchez plus ! Les orfèvres sont maîtres en manière de mêler les métaux et ils ont toutes les facilités pour graver des trousseaux¹. C'est lui !

— Mais mon pensionnaire est un jeune compagnon qui arrive de Provins. Il m'a présenté une lettre de son maître... Peut-être le connaissez-vous, Jacques Brindor, sur le pont aux Changes. C'est un artisan à la réputation sans tâche.

— Si vous voyez une autre explication... fit le drapier en haussant les épaules.

Le silence s'installa un instant. L'inquiétude de Carrel se lisait sur son visage.

— Nenni... Vous devez avoir raison... fit-il enfin. C'est grand dommage pour lui, mais je me rendrai à la Cour des monnaies dès la fin de l'audience de ce matin au Châtelet et je le ferai saisir.

Le drapier fit la moue en balançant la tête.

— Vous croyez que c'est une bonne idée ?

— Que voulez-vous dire ? demanda le procureur.

— Si l'affaire éclate, vous y serez mêlé. Obliquement, certes, mais vous devrez établir votre bonne foi. Vous êtes comme moi à la

¹ Matrice d'acier gravée en creux à l'aide de poinçons pour frapper une monnaie au marteau.

sainte union, chacun le sait, croyez-vous que Rapin ou Séguier vont laisser passer une telle occasion de mettre en cause notre confrérie ? Le roi voudra faire un exemple, rien ne dit que messieurs de la Chapelle et Le Clerc vous défendront.

Le procureur resta silencieux. Les yeux posés sur l'image de la Vierge clouée sur le mur, il égrenait son chapelet, suppliant la mère de Jésus de lui venir en aide.

Le drapier poursuivit d'une voix chaleureuse et convaincante :

— On dit que La Chapelle a rapiné des tailles royales pour Guise. Si c'est vrai, Séguier et Richelieu vont se réjouir de lancer la rumeur que la Ligue fait maintenant de la fausse monnaie !

— Vrai Dieu, vous avez raison ! Mais que puis-je faire ? demanda le procureur, désespéré.

— Voulez-vous un conseil, mon ami ?

— De tout cœur ! Je sens que je peux vous faire confiance.

— En effet, en premier lieu, vous allez me rembourser cette fausse pièce...

Il se mit à rire de sa bonne plaisanterie.

— Ensuite, je serais vous, je parlerais à ce jeune homme dès ce soir. Je ferais preuve d'autorité. Dites-lui que son trafic est découvert, menacez-le du châtement des faux-monnayeurs, c'est-à-dire d'être bouilli, et exigez qu'il vous remette les trousseaux qui ont servi à forger ces demi écus, car sinon rien ne l'empêchera de recommencer. Ensuite, conservez-les précieusement dans votre coffre !

— Il est interdit d'avoir des trousseaux qui pourraient servir à forger de fausses pièces ! s'offusqua Carrel.

— Qui le saura ? Nous seront trois seulement et ce n'est pas lui qui vous dénoncera, ni moi !

— Il vaudrait mieux que je les détruise...

— Ce serait une mauvaise décision. Ce sont tout de même des preuves ! Après tout vous êtes procureur. N'avez-vous pas le droit de garder des preuves de crime chez vous ?

— Si, si...

— Croyez-moi, il vaut mieux les garder. Si l'affaire éclatait, vous n'auriez aucun mal à vous justifier, d'ailleurs ne suis-je pas témoin ?

Le procureur resta encore un moment sans dire mot, visiblement hésitant. Finalement, ne voyant pas d'autre solution, il lâcha :

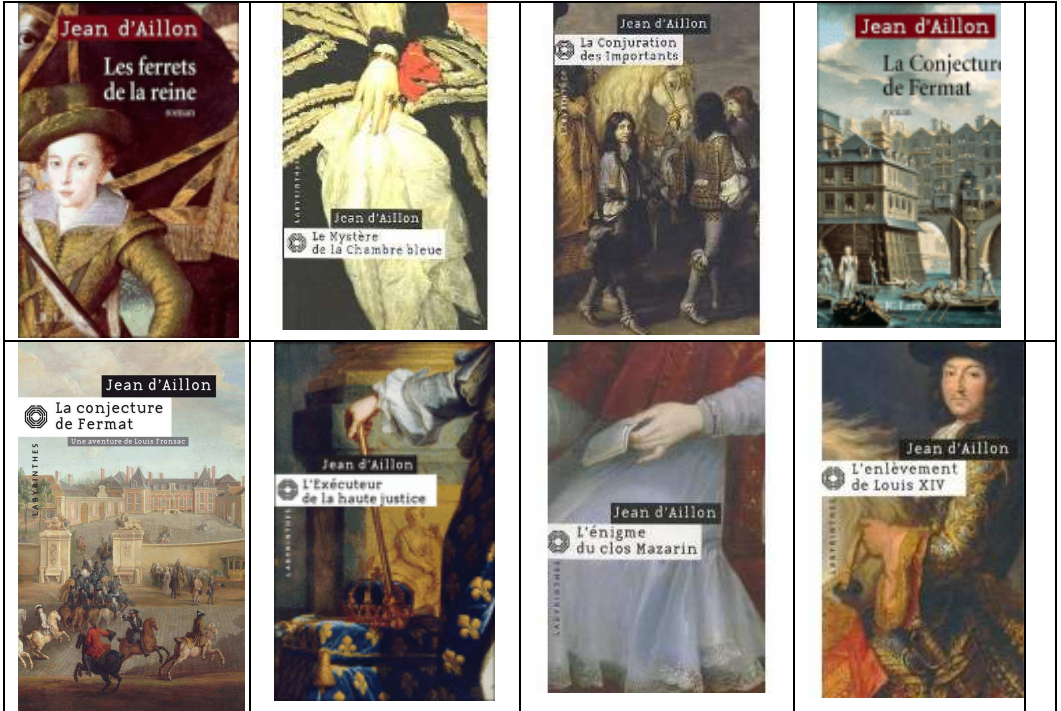
— Vous m'avez convaincu, je suivrai votre conseil.

www.grand-chatelet.net

Vous pouvez joindre l'auteur :
aillon@laposte.net

<http://jdaillon.canalblog.com/>

http://www.facebook.com/people/Aillon_Jean/728847654





LA GUERRE DES TROIS HENRI

